

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida, le 27 février 1951.

N° 459/Just.

OBJET:

Affaire s/chef NYARWAYA
c/SALEH BIN SAID.

TRANSMIS copie pour information à Monsieur le
Substitut du Procureur du Roi à KIGALI.



Monsieur le Sous-Commissaire de la Sûreté,

Suite au B.S. n°26, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai interpellé ce jour, à Astrida, le nommé Saleh bin Saïd. L'intéressé m'a dit que les dettes signalées ont été réglées. Je vous fais savoir qu'il doit au sous-chef Nyarwaya du Territoire d'Astrida, la somme de 1.000,- frs. + un phono. Saleh bin Saïd a promis d'acquitter cette dette depuis 4 ans, mais ne s'exécute pas. L'intéressé est inscrit à Beni depuis le 15 février 1951 où il travaillerait pour Abdul Haman, propriétaire du camion 016197.

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire connaître le statut exact de cet individu. Ne s'agit-il pas d'un mulâtre arabe non reconnu par son auteur non indigène. Ce renseignement m'est absolument nécessaire pour déterminer la juridiction à laquelle le différend avec Nyarwaya peut être soumis.

L'Officier de Police Judiciaire, Ch. LEES,

A Monsieur le Sous-Commissaire de la Sûreté

à

COSTERMANSVILLE.